

2015

平和と健康のための基本方針

Basic Design for Peace and Health

Principes de base pour la santé et la paix

Principes de base pour la santé et la paix

1

Établir un système robuste de sécurité sanitaire, y compris à l'égard des facteurs externes tels que les crises de santé publique, les catastrophes, etc.

- **Viser à établir une gouvernance mondiale de la santé permettant de répondre aux crises, et à renforcer les systèmes de santé de chaque pays**

Soutien à l'application du Règlement sanitaire international (RSI) à travers le renforcement de la solidarité et de la coopération avec l'OMS, la Banque mondiale, les Nations Unies, etc., ainsi qu'à travers les coopérations bilatérales et la coopération entre les établissements spécialisés

- **Contribution aux mesures inclusives de lutte contre les maladies infectieuses**

Lutte contre les maladies infectieuses par le renforcement de la coopération avec le Fonds mondial, l'Alliance du vaccin (Gavi), le Fonds pour l'innovation technologique en faveur de la santé mondiale (GHIT[※]) et par les coopérations bilatérales comprenant la fourniture de matériel médical, la formation des ressources humaines, etc.

※ GHIT: Global Health Innovation Technology Fund

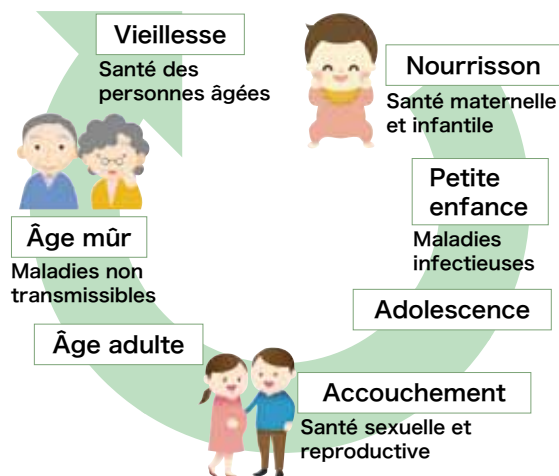
2

Établir l'utilisation des soins de santé et médicaux de base toute la vie sans interruption et atteindre la CSU[※]

- **Viser à matérialiser la CSU toute la vie**

Action sur chaque thème de santé grâce au renforcement du système de santé : amélioration de la nutrition, santé maternelle et infantile, santé sexuelle et reproductive, maladies infectieuses, maladies non transmissibles (MNT), assistance médicalisée aux personnes âgées, etc.

Exemple



※ CSU : couverture sanitaire universelle, c'est-à-dire la possibilité pour tous de bénéficier des services de santé de base au moment nécessaire et à un coût abordable

3

Mise à profit des ressources humaines de santé, des connaissances, des produits pharmaceutiques, du matériel médical, des technologies médicales et des services médicaux japonais



UHC 達成に向けた日本の貢献 (ケニアの例)



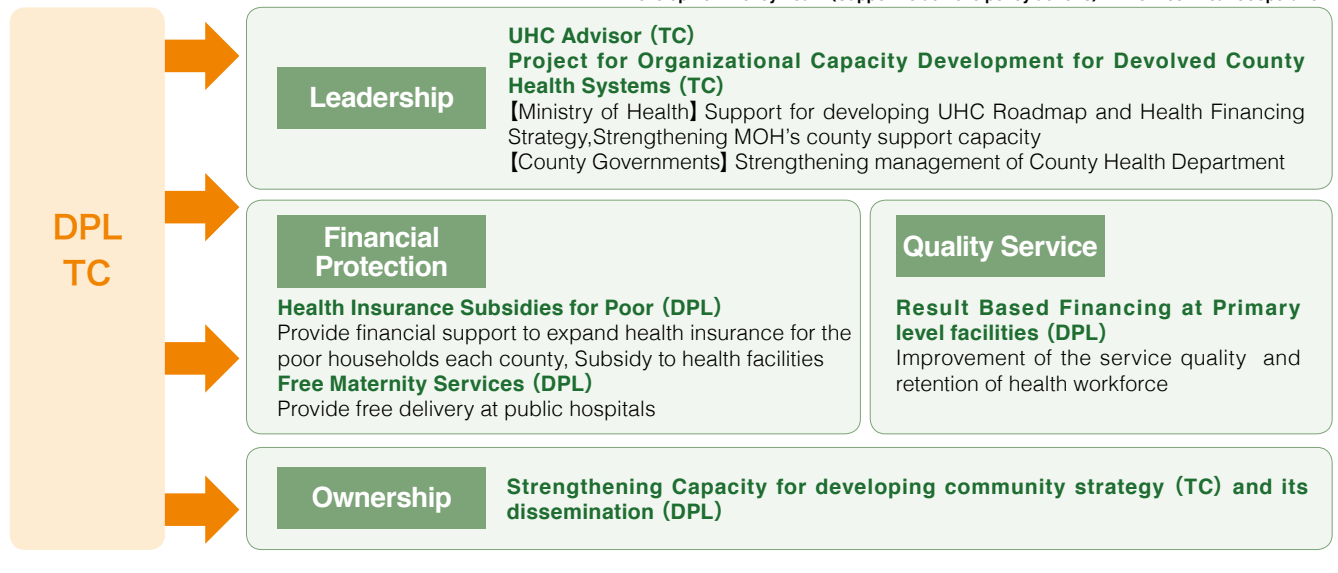
DPL : 開発政策借款 (政策アクションの達成を支援) TC: 技術協力



How can Japan contribute towards UHC? (Example in Kenya)



DPL: Development Policy Loan (Support to achieve policy actions) TC: Technical Cooperation



Contribution du Japon en vue d'atteindre la CSU (exemple du Kenya)



PPD : prêt de politique de développement (appui à l'accomplissement des actions politiques) CT : coopération technique





「平和と健康のための基本方針」

編集・発行 〒100-8919 東京都千代田区霞が関2丁目2番1号
照会先 外務省国際協力局国際保健政策室 電話 03-3580-3311 (代)
写真提供：(表紙) 久野武志／JICA、(裏表紙) アベラルド アリスベ／JICA